

## ■ LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE (CRSA)

La CRSA est le lieu d'expression et de propositions de la démocratie sanitaire en région. Présidée par le Pr Jean-Louis Salomez, elle représente et implique tous les acteurs de santé, dans ses relations avec l'ARS comme dans la conduite des politiques régionales de santé. Cette instance réunit au plus cent membres ayant une voie délibérative. Elle est composée d'une assemblée plénière, d'une commission permanente et de quatre commissions spécialisées.

### ■ Les commissions spécialisées de la CRSA

- La commission « Organisation des Soins » : elle est notamment consultée par l'ARS sur la politique des maisons et réseaux de santé, sur l'activité et l'installation des professionnels de santé, sur l'organisation de l'aide médicale d'urgence et la permanence des soins, sur les projets de schémas interrégionaux d'organisation des soins, sur la création des établissements publics de santé.

*Président : Martin Trelcat*  
*Vice-Présidente : Dr Isabelle Lambert*

- La commission « Prévention » : elle contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de prévention, formule toute proposition sur la politique en vue de réduire les inégalités...

*Président : Alain Tison*  
*Vice-Président : Jérôme Passicousset*

- La commission « prises en charge et accompagnement médico-sociaux » : elle participe à l'évaluation des besoins médico-sociaux, formule des propositions sur les conditions d'accès aux services, la qualité des accompagnements et prises en charge...

*Président : Bruno Delaval*  
*Vice-Président : Bernard Rodrigues*

- La commission « droit des usagers du système de santé » : elle établit chaque année un rapport sur les conditions d'application et de respect des droits des usagers, de l'égalité d'accès et de la qualité des prises en charge.

*Présidente : Christine Trepte*  
*Vice-Président : Bruno Chevrier*

## ■ LA CRSA HAUTS-DE-FRANCE, UN HÉRITAGE RICHE

La CRSA Hauts-de-France a été installée le 30 août 2016. L'héritage des CRSA Nord-Pas-de-Calais et Picardie est riche :

- Avis relatifs au découpage des territoires de santé et au Projet Régional de Santé

- Nombreux avis sur les grandes orientations de la politique de santé (démographie médicale, santé mentale, handicap et perte d'autonomie, organisation sanitaire, zonages, parcours, télémédecine...).

- Avis sur les renouvellements et les demandes d'autorisation d'exercer des activités dans les établissements de santé.

- Adoption de recommandations pour promouvoir les droits des usagers.

- Labellisation de projets innovants dans le domaine de la promotion des droits des usagers.

- Organisation de débats publics (DMP, Soins de Proximité/Accès aux soins, Stratégie Nationale de Santé, santé mentale).

- Organisation de journées dédiées à la démocratie sanitaire ou aux droits des usagers.

- Appel à projets sur le recueil des attentes et des besoins des usagers et des citoyens dans le domaine de la santé